



NÉGOCIATION COG 2021 (?) / 2025 : LA GRANDE MASCARADE SUR LE DOS DES SALARIÉS

Depuis des mois nos dirigeants nous indiquent leur grande difficulté à négocier avec les représentants de l'état. Ce qui n'a pas empêché de définir la « jauge » des suppressions

de postes : 1475 ETP pour l'état, 750 pour le MSA. La situation est très dégradée dans les services car depuis le 1 janvier les départs ne sont pas remplacés, aucun CDD de surcroît n'est embauché.

Mais bien d'autres sujets sont en discussion sans que les salariés en soient informés.

Nous avons pris connaissance d'un courrier du 1^{er} Avril 2021 de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) qui explique bien des choses.

Des économies supplémentaires... aux économies.

Par ce courrier, l'IGAS met en place une « mission » dont le but est de « *proposer des pistes d'amélioration de la performance des organismes de sécurité sociale sur des axes transversaux au régime général, et qui pourraient être reprises dans la COG en cours de négociation au régime agricole* » pour « *la mobilisation d'économies de gestion supplémentaires... en complément de celles qui pourraient découler de simplification des règles de gestion des prestations* ».

Tout doit y passer !

Relation usager et implantation territoriale, logique de parcours, organisation des réseaux et la gestion des fonctions de Back Office, stratégie immobilière, gouvernance des systèmes d'information (Informatique), gestion des ressources humaines... La prescription des services de l'état Macron est salée, tous les secteurs sont concernés, d'une manière ou d'une autre.

« *La concordance des périodes conventionnelles* » est le prétexte de l'IGAS pour amplifier les économies dans toutes les branches et multiplier les rapprochements techniques entre régimes.

La fusion se rapproche, mais les directeurs sont contents, ils ont gagné 5 ans. Mais à quel prix ?!

Tous les services sont déjà en difficulté : Intérim et heures supplémentaires se multiplient dans tout le réseau et il faudrait encore supprimer des postes ?

Les salaires sont bloqués depuis septembre 2017 malgré l'augmentation de la charge de travail.

Pour la CGT, il n'est plus possible de poursuivre dans cette voie de pénurie permanente.

La situation économique et sociale nécessite au contraire un renforcement de la MSA par :

- l'arrêt des suppressions de postes, la titularisation des CDD,
- le maintien de tous les sites,
- l'augmentation des salaires, le rattrapage du pouvoir d'achat.

**Pour l'emploi, les salaires et la défense de la MSA.
Le 5 octobre, tous en grève et en manifestation.**